



PROCÈS-VERBAL

Réunion de CC EOS GD Tourteau Madrid 10 Mars 2020 | 10h30 – 11h30

Participant(e)s

Caroline Gamblin	CNPMEM	IND	FR
Norah Parke (Chair)	Killybegs Fishermen's Organisation	IND	IE
Patrick Murphy (Vice-Chair)	Irish South and West Fish Producer's Organisation	IND	IE
Barrie Deas	NFFO	IND	UK
Paul Trebilcock	Cornish FPO	IND	UK
Erwan Quemeneur	CDPMEM 29	IND	FR
Yannick Calvez	CDPMEM 29	IND	FR
Rosalie Crespin	CNPMEM (remote access only)	IND	FR
Mo Mathies (rapporteur)	NWWAC Secretariat	Sec	

Excuses: Enda Connelly (IIMRO), Manon Joguet (FROMNord)

1 Bienvenue et présentations

La présidente Norah Parke a souhaité la bienvenue à tous les participants. À la suite d'une discussion concernant la présence d'observateurs ou l'acceptation de nouveaux membres, la liste définitive des membres de ce groupe de discussion est la suivante :

Norah Parke (Chair)	Killybegs Fishermen's Organisation	IND	IE
Patrick Murphy (Vice-Chair)	Irish South and West Fish Producer's Organisation	IND	IE
Edward Fahy	Irish Seal Sanctuary	OIG	IE
Enda Conneely	IIMRO	IND	IE
Barrie Deas	NFFO	IND	UK
Gary Hodgeson	NFFO	IND	UK
Paul Trebilcock	Cornish FPO	IND	UK
Erwan Quemeneur	CDPMEM 29	IND	FR
Yannick Calvez	CDPMEM 29	IND	FR
Rosalie Crespin	CNPMEM	IND	FR
Caroline Gamblin	CNPMEM	IND	FR
Manon Joguet	FROMNord	IND	FR

L'ordre du jour est adopté.

2 Une brève explication du précédent FG Crab

La présidente a fourni un résumé détaillé des travaux du groupe de discussion sur le tourteau depuis sa création en 2016.

En 2010, le projet européen ACRUNET a été créé. Il s'agissait d'un projet transnational Interreg qui était la formalisation d'un groupe ad hoc industrie / agence / science concerné par un certain nombre de questions - marché, transport, qualité - communes à toutes les parties prenantes de la pêche de tourteau. Les parties prenantes de cinq États membres de l'UE étaient impliquées, notamment l'Irlande, la France, l'Espagne, le Portugal et le Royaume-Uni (lien vers [ACRUNET](#)).

Il y a eu de nombreuses conclusions et résultats substantiels d'ACRUNET mais une préoccupation majeure du partenaire français, le CNPMM, était la question non résolue de la gestion comparable des pêcheries de tourteau dans les principaux pays producteurs (Royaume-Uni, Irlande et France). Le CNPMM a opté pour un système d'attribution de permis de pêche pour les professionnels des Comités régionaux de Bretagne et Normandie, sur la base d'une analyse stricte de la pérennité du stock et des opportunités de marché. Bien que l'Irlande et le Royaume-Uni puissent voir l'intérêt de ce système, il n'était pas possible pour eux d'adopter ce système en raison de leurs propres réglementations nationales. L'industrie française craignait une offre excédentaire du marché entraînant une baisse du prix payé aux pêcheurs.

Lorsque ACRUNET a conclu en 2015, les partenaires se sont engagés à poursuivre leurs efforts pour résoudre le problème de la gestion transnationale. Le CCEOS a accepté de faciliter le processus en créant ce groupe de discussion en 2016. Une première réunion s'est tenue en septembre 2016 à Dublin, suivie d'une réunion à Paris (février 2017), où les scientifiques impliqués dans les espèces de crustacés (Dr Oliver Tully, Irlande; Le Dr Ewan Bell, Royaume-Uni; le Dr Martial Laurans, (par PPT), France) ont fourni une mise à jour des données actuelles, suggérant qu'il y avait une lacune dans les données empêchant des conseils transnationaux pour les pêcheries. À la suite de cette réunion, la présidente s'est efforcé d'organiser une base de données «snap-shot» alimentée de manière mensuelle à partir des données provenant des trois juridictions. Finalement, cette proposition a été jugée inadaptée par le CCEOS. Des rapports sur les travaux du FG Crab ont été fournis au comité exécutif du CCEOS lors des réunions de mars et septembre 2018. De plus, l'industrie du tourteau semble entrer dans une phase d'expansion, principalement en raison de l'émergence du marché chinois. La perception de l'effort incontrôlé n'est pas étayée par l'enregistrement des débarquements jusqu'à la fin de 2017 [voir le graphique de la diapositive 10] qui indique des débarquements relativement stables au niveau de chaque pays au cours de la période 2000 à 2017 et la domination du Royaume-Uni en ce qui concerne les débarquements totaux. Les exportations de tourteau vers la Chine sont presque entièrement conduites par le Royaume-Uni et l'Irlande.

Bien qu'aucun des deux pays n'ait pu adopter le modèle de gestion français, en Irlande et au Royaume-Uni, la gestion du secteur côtier s'est considérablement développée (Inshore Fishery and Conservation Area, UK and Regional Inshore Fisheries Forum, Ireland), avec des demandes pour améliorer la gestion. En Irlande, il y a eu une augmentation de la taille minimale de référence à 140 mm. Dépendamment des conditions locales, le Royaume-Uni a imposé des tailles minimales de référence plus restrictives. La certification des pêcheries de tourteau (FIP) par des ONG internationalement reconnues (FisheryProgress.org en Irlande et Marine Stewardship Council au Royaume-Uni) a eu, dans l'ensemble, un impact positif et bien qu'elles n'aient pas contribué au problème spécifique de la gestion transnationale, elles ont permis une meilleure harmonisation des structures de gestion dans les trois juridictions.

En 2019, la présidente a estimé qu'il y avait lieu de recentrer les travaux du groupe à la suite des réunions du CCEOS à Madrid en 2019 et de son rapport au comité exécutif, ainsi qu'au groupe de travail horizontal en juillet 2019.

Un membre du FG Crab a remercié la présidente pour l'historique du FG et convient que chacun des trois acteurs possède des flottes différentes, ce qui présente des problèmes pour trouver une gestion coordonnée. Peut-être que le conseil du FG pourrait être de saisir comment le paysage a changé et comment la coordination pourrait être possible. Le FIP au Royaume-Uni est localisé et peut ne pas être applicable à ce niveau. Au Royaume-Uni, le Shellfish Industry Advisory Group s'est créé au niveau national, avec la participation du MMO, du Cefas, du Seafish et de l'industrie de la pêche. Son but était de suggérer et d'établir une base de référence de la situation actuelle de la flotte anglaise, de son évolution au cours des 5 à 10 dernières années et d'examiner les évaluations des stocks. Quel est l'état du stock ? Existe-t-il encore des lacunes dans les données ? Ont-elles empiré ? Quelles mesures de gestion existantes pourraient aider ? Il y a eu et il y aura toujours une différence d'opinion sur quelle mesure pourrait avoir un impact : certaines restrictions de capture et régime de permis. - Tout dépend du contexte et de la zone. Il est nécessaire de regarder objectivement quels seraient les impacts. Le travail du CC est plus sur la coordination maintenant.

La présidente a demandé si le groupe devrait éventuellement envisager une analyse SWOT pour simplifier les choses.

Un membre du Royaume-Uni a indiqué qu'un changement de juridiction est imminent dans leur pays et que le projet de loi sur la pêche est actuellement soumis au Parlement britannique, dans lequel l'importance des plans de gestion est notée. Dans ce contexte, il y a des possibilités de cogestion : les scientifiques, les administrateurs et l'industrie travaillent ensemble. Il y a un changement dans la structure de la gestion des pêches au Royaume-Uni. L'idée est de faire un point de situation puis d'examiner les options de gestion, donc oui à l'analyse SWOT. Il est difficile de trancher sur les meilleures options, car elles dépendent du contexte selon les régions. Un facteur qui doit être mentionné est le déplacement des autres secteurs qui stimule l'effort de pêche du tourteau. Où en est le tourteau par rapport aux facteurs et pressions globaux de la gestion ?

La présidente a déclaré que des informations à ce sujet peuvent toujours être incluses dans ce rapport et a demandé si ces chiffres étaient disponibles au Royaume-Uni.

En réponse, il a été déclaré que cela faisait partie de ce que le nouveau groupe allait examiner, mais que le calendrier pourrait ne pas convenir au CC. Il s'agit de choix individuels d'opérateurs de navires soumis à certaines pressions économiques et réglementaires et une compréhension de ces pressions est nécessaire.

La présidente a expliqué qu'il est important d'en avoir une idée. En Irlande, les gens pêchent le crabe à temps partiel, puis retournent au corégone.

Un autre membre a avancé quelques conclusions. Plutôt que de se concentrer sur les actions passées, les groupes doivent peut-être se concentrer sur l'espèce, son cycle de vie, les meilleures pratiques de capture, l'acquisition de données scientifiques, ce qui pourrait permettre de mieux comprendre les différences régionales. Y a-t-il de la place pour une éventuelle normalisation en ce qui concerne le produit, comme par exemple pas d'importation de crabe blanc, de femelles grainées, pas de « declawing ». Ce type de mesures pourrait être conclues entre les trois pays ?

D'autres questions doivent également être prises en compte, par exemple les plastiques (les cordes relèvent de la directive SUP) et le changement climatique, ce qui signifie que l'objectif de ce groupe

pourrait changer pour résoudre ces nouveaux problèmes. Les autres utilisateurs, comme les parcs éoliens, auront également un impact sur la pêche.

La France a déclaré avoir des spécificités régionales, c'est-à-dire des mesures réglementaires différentes en fonction des régions. Un programme scientifique est en cours pour développer une méthode de suivi qui permette d'estimer annuellement le niveau de recrutement des crustacés, dont le tourteau (projet RECCRU), afin d'adapter l'effort de pêche en conséquence.

La présidente a expliqué qu'une évaluation des larves avait été effectuée dans la zone 6 il y a plusieurs années, mais n'avait pas été répétée dernièrement, ni en Manche. Le GD pourrait recommander qu'une telle étude soit menée plus largement et examiner les résultats des études larvaires historiques existantes.

5. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées

Point d'actions

1	Avec l'aide du Secrétariat pour rédiger le procès-verbal, Norah identifiera les points qui peuvent être avancés et transmis dans les deux prochaines semaines.
2	Participation à des conférences virtuelles : Lorsque le mandat de ce groupe de discussion a été révisé, il a été déclaré que la plus grande partie de ce travail serait effectuée via des conférences virtuelles. Le Secrétariat a tenté d'établir plusieurs réunions virtuelles, mais elles n'ont malheureusement pas abouti. Si nous voulons que les choses se fassent rapidement, c'est la manière la plus simple et la présidente apprécierait une plus grande implication. La traduction simultanée n'est pas possible pour les réunions virtuelles, cependant, le Secrétariat préparera et fournira tous les documents dans les deux langues.

La présidente a remercié tous les participants et a clos la réunion.